

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
" 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A des politesses les dictateurs ont répondu en accentuant leurs menaces contre la Pologne, au point qu'on se demande s'il ne se prépare pas là-bas un coup comme celui de l'Autriche ou celui de l'Albanie.

Exemple !
Exemple de ce qu'il ne faut pas faire !

Vous rappelez-vous qu'en septembre 1938, c'est un peu comme un libérateur de peuples qu'Hitler se présentait à l'Europe ! Oui ! Il cédait à un irrésistible appel ! Il voulait franchir, libérer les Allemands du joug que les Tchèques faisaient peser sur eux dans les Sudètes. Une puissance divine lui commandait de les arracher à cette terre de servitude...

On sait par quels moyens — comme il fait maintenant à Dantzig — il a réussi à créer une agitation parmi ces populations qui jusqu'alors n'avaient fait entendre aucune plainte.

Les Allemands des Sudètes, qui n'avaient jamais appartenu au Reich, vivaient leur existence tranquille et prospère. Ils jouissaient d'un régime extrêmement libéral. Ils avaient de nombreux représentants élus au Parlement de Prague ; ils administraient leurs villes. Ils avaient leurs écoles, leur Université, une presse libre... Bref, tout ce qu'ils ont perdu en devenant sujets d'Hitler.

Mais aujourd'hui le Reich a réduit les dix millions de Tchèques à un véritable esclavage. Comme autrefois de la Pologne sous la botte prussienne — pire même — on entend s'élever du centre européen les gémissements et les cris de révolte d'un peuple martyrisé !

Ce qui s'est passé l'an dernier, il s'agit de savoir si on veut que ça recommence ailleurs. Alors, il suffit de recommencer ce que nous avons fait. Nous connaissons le système et nous voyons ses résultats.

Les puissances occidentales, cédant à un chantage qu'il est prêt à renouveler, avaient concédé à Hitler le droit de prendre les Sudètes. Il s'en est donc emparé.

Politique de conciliation, d'apaisement ? Non, mais politique de démolition pratiquée depuis 20 ans et grâce à quoi on a détruit successivement tout ce qui garantissait la paix européenne.

Qu'a-t-on obtenu de cette « concession » ? Hitler s'est-il « apaisé » ? A-t-il reconnu par une conduite conciliante et raisonnable l'avantage énorme qu'on lui avait consenti ?

Vous avez vu ! Il a pris d'abord ce qu'on lui laissait prendre. Puis, quand il l'a bien tenu en mains, il s'est emparé du reste : il a annexé le pays tchèque.

Voilà ! Donnez-lui ce qu'il réclame. Il s'en saisit. Puis, fortifié par cette stupide concession, il se sert de cet accroissement de puissance pour réclamer autre chose.

Ou pour sauter dessus, tout simplement !

Eh ! bien, nous assistons présentement en Pologne à des manœuvres préparatoires qui ressemblent par bien des côtés à celles de l'année dernière en Tchécoslovaquie. Pour n'être pas soupçonné de tendance systématique, j'invoque ici le témoignage du journal le Temps dont on ne pourra pas dire qu'il fut hostile aux fameux accords de Munich. Voici ce qu'écrivait là-dessus notre confrère à propos des 40.000 nazis envoyés par Hitler à Dantzig :

« La tactique allemande consiste à essayer de rejeter sur les autres les responsabilités d'une situation qui est le fait de seuls agitateurs pro-allemands. Les nazis de la Ville Libre, totalement inféodés au national-socialisme allemand, n'agissent que sur les suggestions et les encouragements de Berlin. La campagne relative à Dantzig n'est que la répétition de celle que l'on vit se développer en Europe centrale et qui a abouti d'abord à l'annexion du pays des Sudètes et ensuite à la mise sous protectorat de la Bohême et de la Moravie. Il s'agit de faire croire que l'attitude des Polonais rend la situation intenable pour les Allemands de Dantzig et

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le Sénat a adopté le projet de loi attribuant un contingent spécial de décorations de la Légion d'honneur pour le cinquantiennaire de l'Institut Pasteur.

Une proposition de loi soutenue par M. Hanotin édicte de nouvelles dispositions transitoires permettant de retarder au-delà de 70 ans l'âge de la retraite pour les magistrats de la Cour de Cassation. La proposition est adoptée.

Le Sénat adopte le projet tendant à réglementer la commune des produits destinés à l'alimentation des animaux.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi matin, la Chambre a discuté la proposition de résolution relative à la retraite des vieux travailleurs. M. Pétrus Faure dit que la Commission a consenti à réduire le taux de la retraite des célibataires pour aboutir avant la fin de la session ; il faut recourir à la procédure du décret-loi.

M. Fié, rapporteur, indique que la Commission d'assurance et de prévoyance sociale invite le gouvernement à mettre tout en œuvre et à instituer la retraite vieillesse par décret-loi. M. de Monzie dit que le Gouvernement fera diligence pour obtenir un vote du Sénat avant la clôture de la session.

La Chambre discute le projet tendant à accorder aux mobilisés un moratoire pour le paiement du montant de leur loyer. Le projet de loi est adopté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a repris la discussion du projet de loi portant amnistie. L'article 2 accorde le droit de grâce anticipe à un gouvernement en faveur des délinquants primaires. M. Parmentier demande la suppression de cet article. M. Daladier déclare que le Gouvernement fera l'usage le plus large des pouvoirs qui lui seront accordés par l'article 2.

Un amendement de M. Montalébert refusant l'amnistie aux délits de provocation à l'avortement et de propagande anticonceptionnelle est repoussé par 343 voix contre 220. L'ensemble de la loi d'amnistie est adopté à mains levées.

Les étrangers en France

M. Daladier a reçu une délégation des étrangers amis de la République française qui venaient le remercier d'avoir permis le débarquement en France des réfugiés israéliques de « Saint-Louis ».

M. Daladier a déclaré que le gouvernement était résolu à assurer par des textes nouveaux une solution du problème des étrangers tenant compte tout à la fois des intérêts de la France et des devoirs d'hospitalité généreuse dont pas un instant le gouvernement n'avait songé à se départir.

L'accord anglo-franco-soviétique

Un second entretien a réuni jeudi matin à l'ambassade d'Angleterre, M. Naggiar, ambassadeur de France, sir William Seeds, ambassadeur d'Angleterre, et M. Strang.

On sait que mercredi soir les trois diplomates avaient déjà conféré.

Sir William Seeds et M. Strang ont déjeuné jeudi à l'ambassade de France. A 17 h, sir William Seeds, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Naggiar, ambassadeur de France, se sont rendus au Kremlin pour remettre à M. Molotov le texte des nouvelles propositions britanniques apporté par M. William Strang.

Un prochain discours d'Hitler

Selon certaines informations reçues le chancelier Hitler aurait décidé d'interrompre ses vacances à Berchtesgaden et à l'occasion du lancement d'un navire allemand prononcerait un important discours pour répondre personnellement à M. Neville Chamberlain et à la politique d'encerclement de son gouvernement.

Ce discours sera destiné d'une part, à « mettre l'Angleterre devant ses responsabilités » et d'autre part, à « éclairer » le peuple allemand sur le « véritable danger ».

Activité allemande en Tchécoslovaquie

On relève les signes suivants d'une nouvelle activité allemande en Tchécoslovaquie :

Toutes les locomotives, à Pardubice et à Prague ont été chauffées, et ordre a été donné qu'elles restent sous pression pendant les deux jours qui viennent.

L'annexion qui régnait à Marseille était d'ailleurs à l'image du Front populaire à direction socialiste. Partout où les socialistes détenaient une partie de l'autorité, ces professeurs de vertu se montrent gaspilleurs, anarcho-précipités uniquement de caser leurs amis et de jouir des faveurs du pouvoir. L'interpellation qui a été développée au Sénat sur la gestion de M. Jaradiffier, ministre des P.T.T. et de la radiodiffusion du Front populaire, en dit long sur des méthodes dont l'application avait été pour la France une humiliation, comme l'administration socialiste de Marseille a été, pour cette grande cité, un sujet de scandale et de honte.

Georges LAURENCE.

Les routes entre Brno, Olmutz et Iglau sont fermées à la circulation civile pour vendredi et samedi. Les hôtels de Prague ont reçu un grand nombre de nouveaux voyageurs, qui sont des officiers de la police du Reich. Les officiers de l'armée allemande résidant à Prague ont reçu l'ordre, si leurs femmes les avaient accompagnés en Bohême, de les renvoyer en Allemagne.

Le blocus de Tien-Tsin

A la suite d'une conférence tenue à Pékin et qui dura trois jours, les autorités militaires japonaises ont décidé de continuer le blocus des concessions anglaise et française de Tien Tsin jusqu'à ce que la Grande-Bretagne modifie son attitude favorable à Tchang Kai Chek. Les consuls généraux du Japon à Pékin et à Tien Tsin, MM. Horinouchi et Tashiro, assistaient à cette conférence. La conférence a décidé aussi de rejeter tout compromis que la Grande-Bretagne pourrait proposer.

EN PEU DE MOTS...

— Le 23^e anniversaire de la bataille de Verdun sera célébré les 24 et 25 juin, sous la présidence du général Gamelin, commandant en chef des forces terrestres.

— Au tirage financier de la Ville de Paris 4 0/0 1930, le numéro 424.131 gagne 1 million ; le numéro 192.731 gagne 500.000 francs ; 513.231 gagne 250.000 francs ; les numéros 724.231 et 963.131 gagnent 100.000 francs.

— On croit que le décret de clôture de la session parlementaire pourrait être lu à la fin de la semaine prochaine, soit le 23 ou le 24 juin.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 1^{er} au 8 juin 1939 fait ressortir une encaisse-or de 92 milliards 266.006.224 fr. 78, sans changement sur la semaine précédente.

— Un croiseur lourd de 10.000 tonnes sera lancé le 1^{er} juillet à Brême. Ce bâtiment sera le cinquième croiseur lourd de l'Allemagne et portera comme les précédents 8 canons de 203 millimètres en 4 tourelles jumelées.

Une société d'entreprises maritimes poursuit le relevage du « Télémaque » sombré en 1790, près de Quillebeuf et chargé, paraît-il, d'un trésor. On a pu ramener, ces jours derniers, sur la berge de la Seine, des pièces de bois qui proviendraient, assure-t-on, de la carène du navire.

NOS ÉCHOS

Explication.

Au restaurant, un monsieur s'étonne de l'ignorance de la portion qu'on vient de lui porter et appelle le patron.

— C'est incroyable ! La semaine dernière j'ai commandé le même plat, au même prix, et on m'a servi une portion triple de celle-ci !

— Vous mangiez dans la salle ou à la terrasse ?

— A la terrasse...

— Vous allez comprendre : c'est que nous servons toujours plus largement à la terrasse... C'est une question de publicité...

Confiance.

Gustou souffre d'un abcès sous le bras et on va le lui inciser ; comme il est très douillet, il désire être endormi. Pendant que le docteur se prépare, Gustou tire son porte-monnaie et se met à compter son argent :

— Ne vous occupez pas de cela en ce moment, dit le médecin, touché de tant d'empressement ; vous payerez quand vous serez guéri.

— Oh fait Gustou, je ne pensais pas à vous payer maintenant ; seulement, comme vous allez m'endormir, vous comprenez, je tiens à savoir combien j'ai sur moi...

Leçon bien comprise.

Le petit Roger, 5 ans, reçoit une leçon de politesse de son papa.

— Mon enfant, dit ce dernier, écoute bien : quand tu es assis dans un autobus plein et qu'une dame entre, il faut dire :

« Prenez-vous ma place, Madame ! »

L'autre jour, Roger était assis dans l'autobus sur les genoux de son père. Une charmante jeune femme entre et reste debout. Roger se lève rapidement et dit :

« Voulez-vous ma place, Mademoiselle ? »

Slogans totalitaires.

— Avec ce mot d'ordre-là, toute l'Italie fera un bloc derrière moi.

C'est Mussolini qui a dit cette phrase à ses intimes en lançant le nouveau slogan : « Lutte de classe entre nations pauvres et nations riches... »

La propagande officielle marche dans ce sens avec une frénésie débordante : radio, presse, discours, etc.

le Mensonge

Si on avait dit en 1919 que l'Allemagne rejeterait la responsabilité de la guerre ; qu'elle affirmerait n'avoir pas été vaincue sur les champs de bataille, nous serions partis d'un bel éclat de rire.

Eh ! bien, reconnaissez-le, c'est en s'appuyant sur d'aussi audacieuses affirmations que les maîtres d'outre-Rhin et plus particulièrement le Führer ont édifié la politique de réarmement et l'hégémonie du Reich. Au moment où la menace s'étend de toute part sur la vieille Europe, assistant jusqu'ici impassible, impuissant, devrions-nous dire, aux débordements d'une Allemagne réarmée, impudente et frénétique, il convient d'examiner les grossières contre-vérités qui ont servi de base à un pareil renversement de la situation.

Dans ses mémoires, le prince de Bulow écrit de son côté :

« On peut admettre dans une certaine mesure que du moment où nous serions en guerre avec la Russie nous devrions assaillir la France le plus tôt possible ; mais il est inconcevable que nous ayons pris l'initiative de déclarer la guerre à la Russie... Quand le 3 août 1914 vint notre déclaration de guerre à la France on la motiva par de grossières contre-vérités. »

Nous avons laissé la parole aux seuls Allemands tous qualifiés au plus haut point pour émettre une opinion autorisée sur la question. La violation de la Belgique neutre se passe de commentaires.

Pourquoi nier l'évidence, Monsieur Hitler ?

Vous écrivez :

« Je n'ai pas honte de le dire à l'annonce de la déclaration de guerre, je fus pris d'un tel débordement d'enthousiasme que je tombai à genoux et remerciai le ciel d'un cœur trop plein pour m'avoir donné le bonheur de vivre cette époque. »

Vous accomplissez vos devoirs de patriote et nul ne saurait vous le reprocher. Mais homme d'Etat, depuis des années vous avez eu, que diantre, le loisir de compiler les archives.

Sur le deuxième point, la signature de l'armistice, vous déclarez que votre pays n'en était venu à cette extrémité que sur la promesse des 14 points de Wilson.

Ce n'est qu'au moment où la partie était déjà perdue par vous que vous avez invoqué pour les exploiter les propositions antérieures du président des Etats-Unis.

Au vrai, depuis le 18 juillet, 8 et 2 août 1918, « Jours de deuil », pour l'armée allemande, déclare Ludendorff : vos troupes ont senti passer le vent de la défaite.

Ce n'est pas par des pourparlers que vous avez été reconduits de Noyon à Chimay, de Château-Tierry à Mézières. Ni par des discours que le front germano-bulgare s'est écroulé en Macédoine ?

De justesse et par votre diligence à soulever aux conditions qui vous étaient imposées, vous avez évité la catastrophe que l'offensive de Castell-nau en Lorraine allait précipiter.

Nos colonies vous auraient été volées, dites-vous. C'est faux ! Elles ont été conquises par les armes. Elles étaient d'autre part, comme toutes les autres clauses du traité que vous voudriez détruire, la rançon de votre défaite.

L'Allemagne qui parle par votre bouche et qui s'est acquis dans le passé une solide réputation de duplicité, peu en rapport avec la vaillance de ses soldats, s'apprête à nouveau, à mettre le feu aux poudres. Le monde prévenu n'ignore plus rien de votre sinistre jeu.

Les Alliés n'ont plus, vos brillants seconds exceptés, qu'à ceindre à nouveau leurs reins s'ils ne veulent pas voir rائلés et bafoués les faits historiques qui les ont conduits à s'engager contre vous, jusqu'à la victoire, au prix d'une lutte sans merci.

Voilà la vérité, Monsieur Hitler ! Le contraire n'est qu'audacieux mensonges. [Le Sous-Officier].

Capitaine L. ROQUES.

Seulement, le pays ne réagit presque pas. On lui avait dit la même chose avant la guerre d'Abyssinie...

Bon moyen.

Deux fermiers bavardent en revenant de la foire. L'un d'eux se plaint d'être sans cesse importuné par des chemineaux.

— Fais donc comme moi. J'ai tout simplement placé un écriteau à la porte de ma ferme.

— Avec l'inscription « chien méchant », bien sûr ?

— Pas si bête ! Je sais bien que ça ne

leur fait pas peur ! J'ai écrit : « On embauche ».

Psychologie.

Avant d'entrer pour assister à une réunion, plusieurs camarades syndiqués parlent de la discipline du régiment et celle que l'on prescrit d'imposer dans la vie civile :

— Moi, dit l'un d'eux, je veux bien obéir, mais je n'aime pas que l'on me commande !...
La LISIUA.

Chronique du Lot

L'Hippisme en Quercy

Ce furent le 6 juin, les concours des poulains de 1 et 2 ans, et des pouliches de 1, 2 et 3 ans et le lendemain, 7 juin, les concours des chevaux de selle de 3 ans.

Le succès de la première journée fut complet tant par la qualité que par le nombre des montures présentées : 80 chevaux environ furent soumis au jury. Une innovation fut apportée cette année dans ce concours, réservé jusqu'aux poulains de 1 et 2 ans, les pouliches de 1 et 2 ans furent admises et leurs primes offertes par le Conseil général du Lot, sur la proposition de M. Orliac, conseiller général de Gramat, qu'il convient de féliciter, avec ses collègues de l'Assemblée départementale, pour cette heureuse et intelligente initiative.

Le lendemain dans la matinée, par le même radieux soleil qui avait la veille présidé aux caracolades des jeunes montures, les amateurs de chevaux se trouvaient de nouveau réunis sur le terrain des sports pour assister au concours des chevaux de selles, hongres et pouliches de 3 ans, présentés en main et montés aux trois allures. Vingt et un candidats étaient présentés, dépassant d'un tiers le nombre de ceux qui avaient affronté le jury en 1938. Ceci prouve sans abondamment la rapide marche ascendante suivie par l'élevage du cheval de demi-sang à Gramat.

Le jury était présidé par M. Denis, inspecteur des Haras, et comprenait en outre, M. Lallier, directeur des Haras à Villeneuve-sur-Lot, du commandant de Laroix (des remontes), président du Comité d'acacias de Limoges, de M. le Vétérinaire chef des services vétérinaires du Lot et de M. Cravosier délégué de la Société Hippique venu de Paris.

M. Denis tint à féliciter les éleveurs, constatant avec satisfaction l'accroissement notable des concurrents et la qualité des sujets ; il promit de réclamer en leur faveur une augmentation des allocations pour le prochain concours. Quarante primes furent distribuées allant de 500 à 2.500 francs. Le commandant de Laroix annonça qu'il se portait acquéreur pour les remontes, des chevaux classés les deux premiers dans chacune des deux catégories (petite taille : au-dessous de 1 m. 56 ; grande taille : 1 m. 56 et au-dessus) et les payerait le prix de la majoration. Assisté de M. le capitaine-vétérinaire Turc, directeur de l'Etablissement hippique du Ségala, près de Gramat, il procéda aussitôt à l'examen et acquit :

Ognius par St-Sébastien (à M. Brousse de la Sauvetat) ; Coquet par Veilleur de nuit II (à M. Brunet, d'Issendouls) ; Oriflamme par Gallardo II (à M. Desjeux, de Mordesson), Marise, par Veilleur de nuit II (à M. Rochy, de Le Bourg).

A signaler que l'armée attache de l'importance à obtenir des chevaux « grande taille » et tend à n'accepter dans l'avenir, que de telles montures comme chevaux de tête.

En résumé ces concours ont mis en évidence, une fois de plus, l'excellente qualité de la race de Gramat, que nos éleveurs régionaux savent maintenir à la hauteur de sa réputation séculaire grâce à leur connaissance approfondie de l'élevage où la tradition le partage avec la conscience et l'intelligence.

Par ailleurs, les pouvoirs publics paraissent s'intéresser de plus en plus au développement du cheval et de mieux en mieux disposés en faveur des meilleures races françaises. Puisse l'élevage du cheval de Gramat tirer profit de ces circonstances et accroître encore sa prospérité. Ce pays souhaite voir fleurir, vivace et fière, la belle race régionale dont les Gramatois tirent un légitime orgueil.

Note. — Les propriétaires sont invités à retirer au plus tôt leurs cartes, la station des Haras de Gramat fermant le 20 courant.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTIÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DU LOT.

Renouvellement du Conseil d'Administration. — En vue du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Office départemental des Mutiés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, les Associations de Mutiés, Veuves, Ascendants et les Associations d'Anciens Combattants du département du Lot doivent faire connaître à l'Office, avant le 1^{er} juillet 1939, le nombre de leurs membres cotisants arrêté au 31 décembre 1938.

Les Associations philanthropiques, soit laïques, soit religieuses, et les Associations ou Syndicats professionnels légalement constitués et régulièrement déclarés ayant leur siège dans le département, justifiant qu'ils pouvoient effectivement et régulièrement dans le département, depuis deux ans au moins, au 1^{er} juillet 1939, à la garde, à l'entretien ou à l'éducation de Pupilles de la Nation, doivent également faire connaître à l'Office, avant le 1^{er} juillet 1939, le nombre arrêté au 31 décembre 1938 des Pupilles de la Nation domiciliés dans le département ou y résidant, sur lesquels ils ont exercé au cours de l'année écoulée un patronage effectif et régulier.

Légion d'honneur
Par décret ministériel, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, les mutiés de guerre dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 pour 100 à titre définitif : Riom et Gracias, anciens soldats du 7^e d'infanterie et Miane, ancien soldat du 9^e d'infanterie (anciens régiments de Cahors).

EDEN

SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Une œuvre de qualité
tournée d'après une œuvre unique

La Dame de Malacca
Edwige FEUILLER
Pierre-Richard WILLM
Pierre COPEAU, MIHALESCO
NOTA : A partir de cette semaine
tarif réduit

DÉMONSTRATIONS PRATIQUES DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

La Direction des Services agricoles avec le Concours de la Chambre d'Agriculture organise des démonstrations pratiques de pincement d'été des arbres fruitiers (pommiers, pruniers, pêchers, poiriers) qui auront lieu aux dates et heures ci-après :

Mardi, 20 juin, à 8 h. 30 (heure légale) chez M. Lavielle à Boumbony, commune de Castelnaud-Montrastier. — Mercredi 21 juin, à 8 h. 30 (heure légale), chez M. Desprats à Cauquelle (commune de Flaugnac). — Jeudi 22 juin, à 9 h. 30 (heure légale), chez M. Malgouyrou à Donadieu (commune de Gourdon).

M. Maréchal, ingénieur horticulteur, procédera à ces démonstrations de taille au cours desquelles toutes explications sur les soins d'entretien des arbres fruitiers seront fournies aux auditeurs. Les agriculteurs sont vivement conviés à ces démonstrations dont ils auront à retirer le plus grand profit.

Le "Journal du Lot"
est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7

AUX ARTISANS

Tous les Artisans devaient adresser avant le 1^{er} juin au Receveur des Contributions Indirectes une déclaration d'existence.

Seuls en étaient dispensés les Artisans inscrits au Registre des Producteurs. Les artisans qui n'auraient pas encore rempli cette formalité devront l'effectuer sans retard.

Ils trouveront pour cela des modèles de déclaration au Secrétariat de l'Artisanat Familial du Lot, 3, rue Rousseau, Cahors.

Pour envoi par la Poste joindre à la demande un timbre de 0,90.

POUR DES PRUNES

Une délégation présidée par M. le Président de la Commission de l'Agriculture de la Chambre des Députés et comprenant plusieurs parlementaires des départements du Sud-Ouest parmi lesquels M. René Besse député de Cahors, a été reçue le 14 juin par MM. Queuille, Ministre de l'Agriculture et Gentin, Ministre du Commerce.

Cette délégation a entretenu les Ministres intéressés de la nécessité qui s'impose de protéger la production française des prunes par l'augmentation des droits de Douane et surtout par la fixation d'un contingent de 100.000 kilos des importations étrangères. Les parlementaires intéressés ont reçu le meilleur accueil et la question sera étudiée avec intérêt et bienveillance par les Ministres intéressés.

Réserve

Par décision ministérielle, MM. Pouget et Vergnes, sous-lieutenants en service dans la 17^e région (infanterie coloniale réserve) sont maintenus en situation d'activité pour une période d'une année.

Arrêtés à Abbeville

Les nommés Boris Kholodovitch, 22 ans, étudiant à Boulogne-sur-Seine recherché par le Parquet de Cahors pour abus de confiance, déserteur du 129^e d'infanterie et Jacques Demarie, 20 ans, sorti de la prison de Fresnes, le 8 avril, également recherché par le Parquet de Cahors ont été mis en état d'arrestation jeudi soir à Abbeville.

Ils seront transférés prochainement à Cahors.

JALAPA le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers
et à l'usine de JALAPA, à Bordeaux

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 9 au 16 juin 1939

Naissances

Moles Antoinette, rue Wilson.
Bach Claude, rue Foch, 7.

Publications de mariages

Conti René, Officier de Marine, à Cahors, et Soulié Alice s. p., à Brive (Corrèze).
Espère André, garçon de café à Cahors, et Apchié Gabrielle, ouvrière en chapeau à Caussade (T-et-G.).

Mariage

Frayssi Georges, boucher, et Escapoula M.-Louise.

Décès

Cubaynes Maurice, contrôleur des Contributions Directes, 48 ans, rue Brives, 2.
Bessac Auguste retraité, 65 ans, rue Jean-Albert, 2.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 17
DIMANCHE 18 JUIL (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée)
RAIMU, ALERME, BRASSEUR
DANS

Vous n'avez rien à déclarer ?
d'après la célèbre pièce d'Hennequin
et Weber

SECTION D'AVIATION PREMIITAIRE

Transformée depuis le 1^{er} juin 1939, la Section d'Aviation populaire de l'Aéro-Club du Quercy est devenue la Section départementale d'Aviation Pré-militaire et rattachée directement à la base aérienne militaire de Toulouse-Francazals.

Au moment où cette Section sous une forme et une Section nouvelle va reprendre toute son activité, nous tenons à préciser les résultats obtenus depuis son démarrage en septembre 1937 jusqu'à sa suppression le 31 mai dernier.

Période du 5 septembre 1937 au 30 septembre 1938

Élèves ayant satisfait aux épreuves du Brevet de tourisme 2^e degré : Maillet Jean, de Cahors ; Prayssac (Lot) ; Dupré Maurice, de Payrac (Lot) ; Charvet Pierre, de Cahors ; Laroche Raymond, de Cahors ; Rouget Pierre, de Cahors ; Delmas Maurice, de Cahors ; Valat Jean, de Cahors ; Fabre Roger, de Bédoué (Lot) ; Conti Fernand, de Cahors ; Ferrand Charles, de St-Bressou (Lot).

Élèves titulaires du Brevet de pilote de tourisme de 1^{er} degré : Colombel Elie, de Cahors ; Barilagou Paul, de Cahors ; Maillet Jean, de Prayssac (Lot) ; Conti Fernand, de Cahors ; Dupré Maurice, de Payrac ; Charvet Pierre, de Cahors ; Laroche Raymond, de Cahors ; Rouget Pierre, de Cahors ; Delmas Maurice, de Cahors ; Valat Jean, de Cahors ; Fabre Roger, de Bédoué (Lot) ; Garrigues Maurice, de Gourdon (Lot) ; Ferrand Charles, de St-Bressou (Lot) ; Lacour Georges, de Mauroux (Lot) ; Pagès Simon, de Luzuch (Lot) ; Saurt Louis, de Montcuq (Lot) ; Ramès Julien, de Fontanes (Lot) ; Barthélémy Roger, de Rodez (Aveyron) ; Nègre Eugène, de Cahors.

Élèves (Arch.-et-Garonne) : Péric Louis, de Fontanes (Lot).

Préparation militaire supérieure. — Reçu : Barthélémy Roger, ancien élève de la S.A.P., de Rodez.

Préparation militaire élémentaire. — Reçu : Tressens Edouard, de Montdourmer (Lot) ; Saurt Louis, de Montcuq (Lot) ; Charvet Pierre, de Cahors ; Bonnet Jean, de Montpezat (Tarn-et-Garonne) ; Lacombe René, de Pontcirq (Lot) ; Garrigues Maurice, de Gourdon (Lot).

École d'Istres. — Reçu : Tressens Edouard, de Montdourmer (ancien élève de la S.A.P. de Brive).

École de Rochefort (résultats non proclamés à ce jour). — Cabanès Rémy, Cazals (Lot).

Concours des jeunes brevétés de France. — Éliminatoires. Cahors : 1^{er} Conti Fernand. — Demi-finale de Toulouse le 31 juillet : concours de régularité : 1^{er} Conti Fernand ; classement général : 2^e Conti Fernand. — M. Conti Fernand est désigné pour la finale qui se disputera, le 25 septembre, à l'aérodrome d'Orly.

Préparation militaire technique. — Pagès Simon, de Luzuch, ancien élève de la S.A.P. d'Albi ; Couderc Albert, de Beaulieu (Corrèze).

Athlétisme

18 élèves ont obtenu le brevet sportif populaire.

MM. Charvet Pierre, Couderc Albert et Claude Thieffin se sont fait remarquer par leur brillant classement au championnat départemental.

1^{er} prix de saut en hauteur, saut à la perche, 110 mètres haies et lancement du javelot.

2^e prix de lancement de disque.

1^{er} prix de tir.

Privée de pilote-moniteur depuis le 1^{er} octobre 1938, les cours au sol ont pu continuer grâce au dévouement d'instructeurs bénévoles et de nouveaux succès ont été enregistrés :

Résultats complémentaires du 1^{er} octobre au 31 mai 1939

École des Elèves Officiers (de réserve de l'Armée de l'Air). — Reçu : Barthélémy Roger, de Rodez.

École d'Istres. — Reçu (sous réserve de satisfaire à la visite médicale) : Charvet Pierre, de Cahors ; Dupré Maurice, de Payrac ; Délaprat René, de La Madeleine.

École de perfectionnement de l'Aviation Populaire. — Reçu : Valat Jean, de Cahors (Pilote) ; Pagès Simon, de Luzuch (Lot) (Pilote-mitrailleur).

École de mécaniciens de Rochefort. — Admis : Castagné Pierre, d'Albas.

École de Radio-Navigants de Royan. — Reçu : Valat Jean, de Cahors ; Conti Fernand, de Cahors.

Cours des élèves pilotes mitrailleurs (base aérienne de Francazals). — Admis : Bonnet, de Montpezat ; Saurt Louis, de Montcuq ; Fabre Roger, de Bédoué.

Certificat de préparation pré-militaire technique. — Nègre Eugène, typographe à Cahors ; Teysseire, agriculteur à Caillassac ; Couderc Albert, élève de l'École Primaire Supérieure de Cahors ; Schanck, mécanicien à Cahors ; Rossignol, élève de l'École libre St-Gabriel à Cahors.

Modèles réduits. — L'Aéro-Club du Quercy a remporté la coupe Georges Dreyfus, à Valence-d'Agén.

Qu'il me soit permis de féliciter et de remercier le Président, M. le Docteur Barret de Nazaris, grand animateur de notre aérodrome, qui a assuré seul, avec zèle et compétence les cours d'aérodynamisme, M. Babouline, aptère du modèle réduit, qui dirige encore avec compétence sa sous-section, M. Brunet de l'usine de Meynes, à Prayssac, correspondant de l'O.N.M. pour ses cours de météorologie, M. le Sergent-chef Poignant, de la base aérienne militaire de Toulouse-Francazals, qui a su conduire au succès tous les candidats au certificat de préparation militaire technique.

Je tiens à souligner la parfaite gestion du trésor de la S.A.P., M. Barot, gardien vigilant de finances publiques et dont les comptes arrêtés au 31 mai font ressortir un excédent de recettes de 157.000 fr. (cent cinquante-sept mille francs). Enfin, à tous les délégués au Comité Directeur, dont les Dirigeants de l'Aéro-Club ont pu apprécier l'esprit de franche collaboration et de parfaite loyauté.

Nous souhaitons bonne chance à nos

CAHORS

LA MUTILATION DES NOYERS

Dans une lettre ouverte publiée par le « Courrier du Centre » un propriétaire de la Dordogne signale « une abominable pratique » qui a cours dans certaines régions du Périgord où subsistent encore des noyers et qui consiste de la part d'inconnus à « sonder » les arbres de grande valeur commerciale dans le double but de se renseigner sur la qualité du bois (noyers loupés par exemple) et de les faire mourir, obligeant ainsi les propriétaires à les vendre et de préférence à les « leur » vendre !

Ce sondage consiste à percer un trou à l'aide d'un vilebrequin et d'une mèche allant jusqu'au cœur du noyer, ce trou étant soigneusement dissimulé ensuite par un morceau d'écorce.

Le propriétaire met ainsi un assez long temps à s'apercevoir du mal qu'on lui a fait. Mais c'est trop tard ; l'arbre est mort et il doit le vendre... L'auteur de la lettre demande qu'une enquête soit faite pour découvrir les coupables de cette mutilation des noyers et de les frapper d'une manière exemplaire.

Nous croyons savoir que dans le Lot pareilles pratiques ont eu lieu et que des propriétaires ont été victimes comme ceux du Périgord, des agissements coupables d'acheteurs de bois de noyers !

Ils s'associent, certainement, à la protestation élevée par leurs collègues du Périgord.

L. B.

LES AMIS DE L'ÉCOLE DE CAHORS

Pour n'avoir que quelques mois d'existence, notre Association des Amis de l'École de Cahors n'en est pas moins entourée des plus précieuses sympathies. Elle compte déjà beaucoup d'adhésions qui lui promettent un bel avenir. Son Bureau exprime une chaleureuse gratitude aux nombreux amis qui ont compris la signification de son entreprise et la générosité des fins qu'elle poursuit.

L'Association coordonne les activités scolaires et post-scolaires de notre ville pour leur plus haut rendement et pour le plus grand bien de nos enfants. Ses cartes qu'elle vous présente font de vous les bénéficiaires de toutes nos Ecoles publiques indistinctement. Ces cartes remplaceront à l'avenir celles qui pouvaient être émises individuellement par chaque école. Elles vous assureront dans les manifestations de toutes les écoles de la ville les mêmes avantages.

Elles vous offriront l'occasion de témoigner les ressources de votre bonté à nos écoliers malheureux aussi bien qu'à tous nos enfants en mal de directions, de conseils ou d'assistance. A vous tous, Amis d'aujourd'hui et de demain que nous nous proposons de féter bientôt cordialement, le Bureau adresse l'hommage de ses remerciements.

Prélèvements de lait

M. Reilhac, commissaire de police a procédé à des prélèvements d'échantillons de lait à l'entrée de la ville. Ces échantillons seront soumis à l'analyse.

Camion contre platano

Mercrredi, un camion de sacs de chaux, piloté par MM. Louis et René Clavières, entrepreneurs de transports à Castelnaud-Montrastier, roulait sur la route de Montauban à Albi.

Aux abords du village de St-Nauphary, pour une cause inconnue, le véhicule heurta un platano. Le choc fut très violent. L'avant du camion a été complètement broyé. MM. Clavières ont été gravement blessés et furent transportés dans une clinique de Montauban.

René Clavières a dû subir l'amputation de la jambe droite au-dessous du genou ; son frère est atteint d'une fracture ouverte de la rotule.

Ce double accident a produit une vive impression dans la région de Castelnaud et Cahors où MM. René et Louis Clavières sont bien connus et estimés.

Les braconniers de pêche

En surveillance de nuit, les gendarmes de St-Géré aperçurent au bord de la Bave, au lieu dit « la Ségadie », deux hommes dont les allures leur parurent suspectes. S'étant approchés, les gendarmes constatèrent qu'un filet, dit « tramail », était posé dans la rivière.

Un des pêcheurs, le nommé Helbin, fut reconnu ; surpris, il se jeta dans l'eau et nagea vers l'autre rive où se trouvait l'autre pêcheur, lequel retira le tramail et disparut.

Le lendemain, les gendarmes se rendirent chez Helbin, mais celui-ci nia avoir été sur la rive de la Bave, la veille et refusa même de donner l'emploi de son temps.

Les gendarmes ont dressé procès-verbal.

Signé : Henri Bris.

Chronique aéronautique

Activité aérienne du 9 au 16-6-1939
1 heure 28 de vol par MM. Barthélémy et D^e de Nazaris.

De passage : Capitaine Duazet, sur Livré ; M. Olivier, venant de Villacoublay et y retournant ; M. Larroque, sur Luciole, venant de Montauban et y retournant. Nous enregistrons, avec regret, le départ pour Villefranche-de-Rouergue de l'aviation de M. René Barreau, vendu à M. Jonquière.

Nous espérons cependant que le goût pour les choses de l'air inciteront M. René Barreau à ne pas rester longtemps sans appareil et à revoler bientôt sur notre terrain.

Dans le compte-rendu de l'activité de la S.A.P., notre Président d'honneur, M. Bris, s'est volontairement oublié et l'on ne peut passer sous silence le dévouement, l'ordre et l'équité qu'il a apportés dans la partie administrative dont il a eu toute la lourde charge pendant deux ans. D^e BARRET DE NAZARIS.

Services extérieurs

Par arrêté en date du 10 juin, M. Caunésil, rédacteur principal à Cahors est promu inspecteur des services sédentaires.

Escoquerie à l'embauchage

M. Truel Elie, propriétaire à St-Denis-près-Martel, avait embauché, par correspondance, comme domestique agricole, le nommé Pierre Peyrigues, demeurant à Brive. Peyrigues arriva à St-Denis, se rendit chez M. Truel et se fit remettre deux acomptes de 20 francs, puis il disparut sans avoir effectué aucun travail.

M. Truel a porté plainte et le domestique indélicat est recherché par la gendarmerie.

Collision

Mercrredi matin, M. Milhau, épicier à Vers, se rendait en voiture aux travaux des champs, lorsqu'arrivé à proximité du pont sur le Vers, son cheval prit peur d'un camion venant en sens inverse.

La voiture accrocha la roue du camion ; le choc fut rude et M. Milhau fut projeté sur la route. M. Milhau n'eut heureusement aucun mal.

Trouvailles

Il a été trouvé une mallette par Mlle Garcia ; un sac à main par Mme Girma ; un béret, par M. Cabridens ; un stylo, par M. Fos ; un cric d'auto, par M. Castéra ; un vélo, par M. Brugidou ; un porte-monnaie, par M. Calméjane ; une somme d'argent, par M. Fraysse ; un bateau par MM. Contival et Borzenac ; une paire de gants par Mme Bonnemort ; un vélo par l'agent Gaza.

Pas en règle

Pour défaut de récépissé de déclaration de marchand ambulancier procès-verbal a été dressé contre le nommé Antoine Raynal, de Nespolis (Corrèze) par la gendarmerie de Gourdon.

Double contravention

Pour abandon d'une motocyclette sur la voie publique et pour défaut d'éclairage, une double contravention a été dressée par les gendarmes à M. Fernand M..., charpentier à Gourdon.

Défaut de déclaration

Mme Costes, journalière à Mauroux, possédait deux revolvers, mais elle a oublié d'en faire la déclaration. Procès-verbal lui a été dressé.

Auto contre auto

Deux autos se rendant à Cahors, l'une conduite par M. Viguier, photographe à Cahors, l'autre, par M. Vinet, de Toulouse, sont entrées en collision au lieu dit Flaugnac, route de Pradines. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants. Ils ont été constatés par M^s Chabal et Fauvel, huissier à Cahors.

Contravention

Pour défaut de carte d'identité d'étranger contravention a été dressée au nommé Roger Corona, manoeuvre demeurant à Sauzet.

Les Sports

LES GRANDES REGATES DU 18 JUIL

Tous les ans à pareille époque et après plusieurs jours d'efforts pour mettre sur pied une organisation impeccable, le Comité se pose une question : Nos régates auront-elles du succès ? On est nous avouons que le succès dépasse nos espérances. Cahors aime les régates et nombreux seront les spectateurs.

14 sociétés, 150 rameurs, 7 épreuves, depuis les modestes skiffs jusqu'aux gracieux et rapides bateaux à 8 rameurs, 4 challenges à disputer.

Devant de si nombreux engagements, des éliminatoires sont prévues, ou 2 départs, entre autres pour les 8 outriggers, ou 9 sociétés sont définitivement engagées.

En résumé, l'après-midi du dimanche 18 juin sera bien remplie et ne manquera pas d'attrait pour les spectateurs qui, nombreux, envahiront les rives ombragées du Lot.

9 courses très disputées, concert par l'Avenir et la Diane Cadurcienne et par Pick-up, arrivée de la course cycliste 100 kilomètres championnat du Lot. Aussi à la veille de cette grande manifestation, nous jugeons bon de faire part au public de quelques décisions prises par le Comité pour assurer une parfaite organisation.

Ne seront admis dans l'enceinte des courses que les voitures automobiles ou camions destinés au transport des rameurs et du matériel. Les visiteurs pourront utilement garer leurs voitures sur la place formée par l'adjonction de la rue Pégély et quais. Les tickets d'entrée seront délivrés quand de Regourd et Faubourg Labarre.

Les courses commenceront à 14 h. et demie et les programmes seront gracieusement distribués dans l'enceinte.

STADE CADURCIEN

Mardi, 20 juin, à 21 heures, assemblée générale annuelle au siège social, Café Tivoli. Compte rendu moral et financier de la saison 1938-1939. Election du Conseil d'Administration.

Les personnes désirant s'intéresser aux diverses sections de la Société peuvent assister à cette réunion.

Grande course cycliste du 23 juillet 1939

L'Etoile Sportive Cadurcienne organisatrice du Grand Prix des Commerçants a le plaisir d'annoncer au public

cadurcien la participation des plus importantes marques de cycles.

Répondant à l'appel du comité, plusieurs maisons et parmi elles la société des postes de T.S.F. Ducrètet-Thomson, représentée à Cahors par M. Mandon, rue Foch, prouvant sa grande sportivité, nous assure une somme de 1.000 francs, prix attribué au 1^{er} des As. Nous ne pouvons que le remercier de son beau geste sportif et nous souhaitons que d'autres maisons suivront son exemple, donnant ainsi à notre belle épreuve cycliste la place qui lui convient dans toute la région.

Le Comité faisant un grand effort publicitaire, nous espérons que très nombreux seront les visiteurs étrangers qui viendront voir évoluer sur notre beau Circuit cadurcien les plus fines pédales régionales et internationales.

4.000 francs de prix sont déjà prévus et c'est avec plaisir que nous verrons s'inscrire les noms des grandes Maisons commerciales de la ville et de la région, la publicité gratuite leur est assurée et nous attendons avec confiance leurs gestes sportifs ; s'adresser chez M. Duthil, coiffeur, rue Wilson, secrétaire pour la course.

Le Comité.

Echos du Palais

Adrienne Maury, inculpée d'infanticide dans l'affaire du cadavre décapité trouvé sur la route de Marmignac a été chargée de sa défense, M^s Louis Lacaze, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Cahors.

Pas de miroir rétroviseur

Pour défaut de miroir rétroviseur à sa moto, contravention a été dressée à J. B. manoeuvre à Cahors.

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

du dimanche 18 juin 1939

Déjà d'une sciatique à 72 ans

Il dort maintenant des nuits entières

C'est encore Kruschen qui a délivré cet homme de ses atroces douleurs. Lisez ce qu'il écrit : « Agé de 72 ans, j'ai eu une sciatique pendant plusieurs mois. Je pouvais à peine marcher ; je souffrais à tel point que j'étais des nuits entières sans dormir. Sur les conseils de mon fils, je pris une « petite dose » de Sels Kruschen dans mon café, tous les matins. Il y a trois mois que je suis ce traitement, et maintenant, je ne souffre plus, je dors mes nuits entières. Aussi, je recommande Kruschen à tout le monde. » M. B. C.

Des milliers de lettres, tout aussi élogieuses, attestent de la même façon spontanée les effets remarquables de Kruschen dans tous les cas de sciatique, lumbago, maux de reins, rhumatismes. Essayez les Sels Kruschen. Toutes pharmacies - flacons à 6 fr. 35 ; 12 fr. 50 et 20 francs 40.

de la guerre ; anabades ; distribution des bouquets ; Bal ; apéritif-concert. Après-midi à 15 heures, grand bal sur la place du Sombrol, sur plancher ; multiples attractions et jeux variés ; tirage d'une tombola ; tour de ville en musique à l'issue du bal ; apéritif-concert. Le soir, à 21 heures, grand bal de nuit sur la place du Sombrol ; brillantes illuminations et superbe feu d'artifice qui sera tiré au château-fort, du haut du donjon de Lapopie ; brillante retraite aux flambeaux avec tour de ville en musique à l'issue du bal.

Lundi matin, 19 juin : Salves d'artillerie ; réveil en fanfare ; tour de ville en musique ; jeux traditionnels de la poêle, de la cruche, etc. ; bal ; apéritif-concert. Après-midi, à 15 h., grand bal sur la place du Sombrol et même programme que la veille, plus un mat de cognac.

La fête sera clôturée par une magnifique retraite aux flambeaux et le réveil traditionnel. Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix.

L'heure solaire sera en vigueur. La localité de Saint-Cirq-Lapopie est desservie par la gare du même nom et d'excellentes routes. Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

Le Comité d'organisation ne répond pas des accidents qui pourraient survenir au cours des fêtes.

Achetez, échangez votre poste en confiance
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Hymnée. — Lundi dernier a été célébré le mariage de Mlle Annie Combe, fille de M. et Mme Combe, les sympathiques négociants de l'avenue Gambetta, avec M. André Veysié, boucher à Souillac.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Dégagnac

Carnet rose. — Les époux Cassan, du village de Lantis, viennent d'hériter d'un troisième enfant qui a été prénommé Alain-Aimé.

Nous adressons aux époux Cassan tous nos compliments et au nouveau-né nos meilleurs souhaits pour son avenir.

Declarations d'embravures. — Il a été enregistré au secrétariat de la mairie 210 déclarations d'embravures, mais la récolte ne s'annonce pas abondante.

Sous l'effet des pluies persistantes qui se sont produites à la sortie de l'hiver les mauvaises herbes, les vesces surtout, ont envahi les champs ensemencés et couchent les blés à tel point que de nombreux propriétaires se trouvent dans l'obligation de faucher cette céréale et la faire consommer aux bovins.

Salviac

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen, M. Max Soulié, gendre Deval de notre ville, vient de subir avec succès le concours d'agent de police de l'Etat et a été affecté à Bône, province de Constantine.

Nos félicitations bien sincères, mais tous nos regrets en raison du départ de notre concitoyen justement estimé de tous.

Au Congrès international des A.C. — Les organisateurs du Congrès international de Salviac, MM. Victor Mompant, Lucien Bos et Louis Layrac, qui, depuis plus d'un mois, se dépensent sans trêve ni repos pour mettre sur pied cette assemblée, nous prient de recommander instamment aux sections des communes qui se rendent à Salviac le 18 juin, d'apporter leurs drapeaux.

Le chiffre des congressistes dépassera 400 et si le beau temps veut bien favoriser cette journée ce sera un grand succès pour les organisateurs.

Carennac

Acte de courage. — Dimanche, le jeune Henri Gambade, de St-Céré, péchait à Carennac, sur les bords de la Dordogne, lorsqu'il entendit des appels au secours. Il aperçut, en même temps, une jeune fille qui, se baignant, s'était aventurée à un endroit profond de la rivière et allait couler à pic.

Henri Gambade se jeta à l'eau et se porta au secours de la jeune baigneuse qu'il ramena sur la berge où de soins aussitôt lui furent prodigués. Le jeune Gambade a été vivement félicité.

Une OCCASION de la succursale A. CITROEN

Cabriolet 401 TRÈS BON ÉTAT

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

LOTÉRIE NATIONALE

10^e Tranche 1939

Le numéro 047.529 gagne cinq millions. Les numéros 978.050, 693.397, 977.591, 282.011 gagnent un million.

Les numéros 769.864, 944.317, 1.168.103, 617.174, 1.106.334, 458.754 gagnent 500.000 francs.

Les numéros 311.371, 385.074, 706.281, 1.485.215, 58.055, 143.351 gagnent 200.000 francs.

Les numéros se terminant par 76.527, 92.011, 99.657, 89.958, 57.534, 63.063 gagnent 100.000 francs.

Les numéros se terminant par 14.859, 15.411, 06.811, 71.259, 40.792, 74.969 gagnent 50.000 francs.

Les numéros se terminant par 2.468, 4.550, 5.715, 6.328, 3.300, 9.954 gagnent 20.000 francs.

Les numéros se terminant par 367 gagnent 10.000 francs.

Les numéros se terminant par 754 gagnent 5.000 francs.

Les numéros se terminant par 519 gagnent 2.000 francs.

Les numéros se terminant par 27 gagnent 220 francs.

Les numéros se terminant par 2 gagnent 110 francs.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Brevet sportif populaire. — Ont été reçus au Brevet sportif populaire le 11 juin 1939 : 1^{er} Echelon : Labro Jacques, Burgalères Maurice, Drugeon Jean, Estrabon François, Gleye Jacques, Ribère André.

2^e Echelon : Broussal André, Lafarge Gaston, Drugeon Maurice, Lapière Hen-

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le musée de l'activité dirigée. — Il est de notre devoir d'informer d'attirer, une fois de plus, l'attention du public sur l'exposition ouverte à la nouvelle Ecole communale des filles dirigée par Mme Destal.

Sur l'initiative de M. Guillot, inspecteur de l'Enseignement primaire, presque toutes les écoles de la circonscription ont envoyé à Figeac les plus beaux spécimens de travaux d'élevés : couture, crochet, dentelles, dessins, bois sculptés, ouvrages de menuiserie, de vannierie, bibelots, outils divers, objets fins ou rustiques, d'ornementation ou d'utilité pratique, curiosités de tout de main artistiques ou pittoresques... exécutés au cours des heures d'activité dirigée.

Tous les visiteurs manifestent leur étonnement admiratif devant ce ensemble si substantiel présenté avec tant de goût et de méthode.

La diversité des objets présentés est remarquable ; elle s'explique par le nombre des petits artisans, leur sexe, leur âge, leur formation, la provenance de telle ou telle école, de telle ou telle région.

Allez donc admirer les travaux des élèves de nos écoles, allez-y tous. L'Ecole des filles reste ouverte de 14 h. à 17 heures.

Les écolières et écoliers, leurs maîtresses et leurs maîtres puisent encouragement et réconfort dans la constatation du grand intérêt provoqué par l'exposition d'ouvrages dus à leur intelligence, leur ingéniosité, à leur sens pratique, à leur volonté de bien faire.

Collège Champollion. Examen d'entrée en 6^e. — Le principal du Collège de Figeac a l'honneur d'informer les familles que l'examen d'entrée en 6^e aura lieu au Collège Champollion le samedi 8 juillet, à 8 h. 30.

Cet examen porte sur le programme de la classe de 7^e des lycées et collèges ou du cours moyen des classes primaires. Il comporte : 1. une dictée suivie de questions d'intelligence du texte ; 2. des opérations d'arithmétique suivies d'un problème simple d'application du système métrique ; 3. un compte rendu de lecture (texte anecdotique d'environ trente lignes).

Les dossiers des candidats devront être adressés au principal du collège avant le 6 juillet prochain. Ils doivent comprendre avec la demande d'inscription : 1. un extrait de naissance du candidat ; 2. un certificat médical attestant que l'enfant n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et peut poursuivre une scolarité normale ; 3. un certificat scolaire du directeur de l'école avec le relevé des notes et places de compositions. Seuls les élèves reçus au concours des bourses (1^{re} série) sont dispensés de cet examen et admis de plein droit.

Le principal du collège se tient à la disposition des familles pour tous renseignements complémentaires les jours de classe de 10 h. à midi et l'après-midi, de 1 h. à 3 h.

Petites annonces économiques

LEÇONS DE NATATION. Pour tous renseignements s'adresser à M. Malafosse, Professeur d'Éduc. physique au Lycée Gambetta.

ON DEMANDE à acheter très bon vin blanc de table. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE 8 C.V. Citroën, Rosalie Luxe 1934, parfait état. S'adresser Delcombel, 8, Bd Gambetta.

A LOUER, deux beaux appartements meublés, confort moderne. ÉCRIRE au Bureau du Journal.

A LOUER appartements garnis ou non garnis, en très bon état. S'adresser : Mme Lugol, 81, Bd Gambetta.

A LOUER saison, Lacanau-Océan (Gironde), villa avec jardin. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE Citroën G-4-G, Conduite intérieure commerciale, en parfait état. Renault K-Z 6. Cond. int. commerciale, en très bon état. S'adresser Garage St-Georges.

A LOUER, 41, rue Brives, maison remise à neuf, 5 pièces, cour.

A VENDRE cuve, contenance 10 barriques, excellent état. S'adres. à M. Talou, 13, rue du Mal-Foch, Cahors.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINÉ

La famille G. CHANSAREL remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie ou qui ont assisté aux obsèques de leur regrettée cousine

Madame Vve CHANSAREL Née GRENAT

et les informent qu'un service de neuvaine sera célébré en la Cathédrale, le lundi 21 juin 1939, à 9 heures.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

POUR VENDRE OU ACHETER : Immeubles, propriétés fonds de commerce CONSULTEZ L'Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH 109, Bd Gambetta, CAHORS RENSEIGNEMENTS GRATUITS Téléphone 44

Déménagements FOURGONS CAPITONNÉS GARDE-MEUBLES P. NOYER 5, rue Jean-Caviole, CAHORS

FONCIERE TOUS RISQUES COUDERC-NOUAILLAC 15, avenue de Freycinet CAHORS AGENCE RÉGIONALE

PAS DE MOUCHES avec mes rideaux souples, solides pratiques, décoratifs en perles et bambous

Tous articles funéraires — Cierges

A l'Hortensia Mme S. ANDRIEU 18, rue Clémenceau, CAHORS

PARIS-ÉLÉGANT CAHORS

Choix Qualité, Fini et Prix 12, rue Maréchal-Joffre

Déménagements Groupages occasion retour de la région sur Paris PETIT, 65, r. Dalong, Paris. Carnot 46-57

Dernière heure

Le sous-marin français « Phénix » sombre à Saïgon

Le sous-marin français « Phénix » a sombré au nord de Saïgon dans la matinée du 15 juin.

Il y avait à bord 4 officiers et 67 hommes d'équipage.

Les forces navales d'Extrême-Orient ont immédiatement entrepris des recherches.

Les pourparlers franco-russes

De Moscou. — Sir William Seeds, M. Strang et M. Naggia se sont rendus vendredi à 16 heures au Kremlin où ils ont conféré avec M. Molotov pendant environ une heure. Une nouvelle entrevue doit avoir lieu prochainement.

Un groupe franco-britannique à la Chambre

De Paris. — On annonce qu'un groupe franco-britannique doit être constitué à la Chambre. Le chiffre des députés qui auraient donné leur adhésion serait de 345 dont 155 socialistes et 73 communistes.

Le blocus à Tien-Tsin

De Tien-Tsin. — Le consul général du Japon a rejeté la protestation britannique en disant que le Japon n'admettait pas que les Britanniques se mêlent de la façon dont les Japonais exécutent les mesures décidées par eux seuls pour assurer l'ordre et la paix à Tien-Tsin.

La situation est considérée comme grave

De Paris. — A Londres, les milieux bien informés soulignent le caractère extrêmement sérieux que prend le développement de l'affaire de Tien-Tsin. Les milieux britanniques ne veulent pas manquer de considérer comme extrêmement grave les nouvelles demandes japonaises qui soulèvent la question des droits que possèdent, en Chine, conformément aux traités les puissances étrangères.

Exécution capitale

De Paris. — L'exécution de Weidmann a eu lieu samedi matin, à 4 h. 32.

Cabinet Immobilier (20^e année) J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Suzé... dans un fauteuil!

Le Grand Prix vient d'être gagné par trois longueurs.

Le vainqueur est le célèbre jockey X... Une fine cravache et quel entraînement. Pour garder sa forme, il doit s'abstenir de tout excitant. Seule la SUZE lui est permise, car par ses qualités stimulantes et réconfortantes, elle sera pour lui une précieuse auxiliaire de ses prochaines victoires.

A base de racine de gentiane fraîche, tonique reconstituante, la SUZE a sur tout l'organisme un effet salubre et réconfortant.

AU CASSIS, AU CITRON OU NATURE, LA SUZE EST UN GAGE DE LONGUE VIE ET DE BONNE SANTÉ

Le DORYPHORE est détruit RADICALEMENT PAR BORTOX

A BASE DE ROTENONE DU DERRIS ELLIPTICA

Soit en poudre : BORTOX CONCENTRÉ, BORTOX SPÉCIAL

Soit en pulvérisation : BORTOX MOUILLABLE D, BOUILLÉ au BORTOX

Sans danger pour l'homme, les animaux domestiques, le gibier

Les BORTOX sont des produits fabriqués par : LA COMPAGNIE BORDELAISE DES PRODUITS CHIMIQUES

AGENCE REGIONALE : 2, Allées Alphonse-Peyrat - TOULOUSE

BRULERIE MODERNE 33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ" Supérieurs aux meilleurs

Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pièges divers — Musettes

N. BESSON 83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

Paralysée par la SCIATIQUE elle marche à nouveau...

27 Avril 1938. « Depuis plus de 2 ans, je souffrais atrocement de névralgie intercostale et d'une sciatique. Aucun remède ne m'apportait la guérison. Une amie ayant été guérie par vos produits, me conseilla de les essayer. Sans grand espoir, j'étais commença votre Tisane. Au 3^e flacon, j'étais soulagée et au 7^e flacon, je marchais très bien! Mon entourage était stupéfait. Je constatais également un grand soulagement à mon estomac délabré par tous les cachets que j'avais absorbés. Maintenant je fais une cure de 30 jours de Tisane aux changements de saison et jouis ainsi d'une bonne santé ».

M^{lle} BARBUREAU, Avenue Clémenceau à LIBOURNE (Gironde).

Se voir soudain délivré d'un mal qui vous torture depuis des années et qui a résisté à tous les traitements voilà qui ferait crier au miracle. C'est pourtant ce qui arrive chaque jour à des centaines de rhumatisants, constipés, anémiés, malades du foie, de l'estomac, de la peau, etc... Grâce à la Tisane des Chartreux de Durbon.

Car en purgeant leur sang de ses poisons, ce merveilleux remède, extrait de plantes fraîches aux puissantes propriétés désintoxicantes, les débarrasse de la cause même de leurs maux : l'impureté du sang.

La Tisane des Chartreux de Durbon est un extrait concentré de plantes vendues exclusivement sous forme liquide. C'est le dépuratif le plus actif et le plus économique, car il se prend à la dose d'une cuillerée à café et le flacon contient 35 doses.

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Brochures et attestations sur demande aux LABORATOIRES de DURBON, J. BERTHIER, Grenoble

Tisane, le flacon 16,55 Baume, le pot... 10,40 Pilules, l'étui... 9,90 Dans les pharmacies

La santé du sang

Pour vivre UN MERVEILLEUX ÉTÉ

Pensez aux 3 grands services d'ASPRO en été!

1 Contre les méfaits du soleil

Pour qui connaît 'ASPRO', le soleil n'est qu'un merveilleux ami... Car les maux liés à la chaleur sont avant tout nerveux et l'une des grandes propriétés d'ASPRO, c'est précisément de rétablir l'équilibre naturel du système nerveux. Dès que vous éprouvez cette torpeur, cette lourdeur de tête, caractéristiques des maux de chaleur, prenez vite 2 'ASPRO' avec un verre d'eau. En 10 minutes le malaise est passé : c'est le calme, la détente, la joie de vivre revenue.

Il peut travailler au soleil

« Je me sers d'ASPRO principalement pour les maux de tête, car mon travail m'oblige à travailler au soleil. Nous en prenons l'hiver pour la névralgie et les rhumes. J'en ai aussi fait prendre à mes beaux parents qui souffrent de rhumatismes et eux aussi en sont très satisfaits. »

M. CASAMENTE, r. Antoine-Allemond, PHILIPPEVILLE (Algérie).

Effets foudroyants contre la migraine

« J'ai pu constater l'effet quasi-miraculeux d'ASPRO sur les maux de tête qui me font horriblement souffrir à intervalles presque réguliers. Je tiens à déclarer qu'il m'était arrivé très rarement de me rendre compte aussi rapidement de l'effet bienfaisant d'un médicament. »

M^{lle} Ch. TORRE, institutrice à Carpineto (Corse).

2 Contre les dangers du chaud et froid

On attrape facilement en été de petits refroidissements. Ils sont agaçants et il faut les traiter sans délai afin d'éviter les risques de complications graves. Pour ne pas gâcher vos beaux jours, ni compromettre votre santé, dès le premier frisson ou éternement, prenez toujours 2 comprimés d'ASPRO, de préférence dans une boisson chaude. Cet hiver, ASPRO a préservé des milliers de personnes de la grippe et des rhumes; ses services d'été sont tout aussi importants. Courants d'air et boissons glacées provoquent d'autre part des névralgies, douleurs, rage de dents : ASPRO dissipera tous ces maux en quelques minutes.

'ASPRO'... son rhume fuit!

« Je viens d'être guéri d'un gros rhume de cerveau, suite d'un refroidissement, et cela après avoir pris le matin 2 comprimés d'ASPRO dans du café et en me couchant 2 comprimés dans du tilleul très chaud. Après une très bonne nuit, j'étais complètement rétabli, sans avoir toussé. C'est vous dire si j'ai été émerveillé d'ASPRO. »

E. DELASSUS, rue du Rabat, BÉTHUNE.

3 Contre l'insomnie et la nervosité

Fatigue, chaleur, changement d'habitudes... on dort souvent mal en été. Ne luttez pas vainement contre l'insomnie : 2 'ASPRO' avec un verre d'eau vous donneront en 10 minutes un sommeil naturel et réparateur.

'ASPRO' procure un sommeil réparateur

« Je certifie qu'ayant pris quelques comprimés d'ASPRO, un soir que je ne pouvais dormir, j'ai eu un sommeil régulier et sans trouble, ainsi que les nuits suivantes. Dès maintenant je recommande ASPRO à mes parents et amis. »

M. BROCHETON, CALONNE-RICOUART (P.-de-C.).

Pas d'aigreur à l'estomac

« J'ai pris ASPRO pour des maux de tête que rien ne pouvait calmer et il m'a fait beaucoup de bien. De même pour des maux de dents. Un accès s'étant formé, j'ai pu le faire mourir sans douleur grâce à ASPRO. Ensuite, ASPRO ne laisse aucune aigreur à l'estomac comme la plupart des comprimés pris jusqu'à ce jour. »

M^{lle} BIAMPAIN, 145, Cours Tolstoï, VILLEURBANNE (Rhône).

'ASPRO' et le surmenage

« Je suis émerveillé d'avoir fait la connaissance d'ASPRO qui m'a guéri; je souffrais du système nerveux par suite de surmenage. J'ai pris ASPRO et en ai ressenti rapidement les bons effets. Je vous autorise à publier ma lettre pour marquer encore les bienfaits d'ASPRO. »

M. MOSSIERE, Bellegarde-sur-Valserine.

Tous ces services, ASPRO vous les rend sans fatigue pour l'organisme; merveilleusement pur, il n'irrite jamais l'estomac. Pour profiter des vacances et des joies de l'été, ne restez pas sans ASPRO.

2.20 le modèle d'essai
8.15 la boîte de 25 comprimés

4.10 la boîte de 10 comprimés
16.30 la boîte de 60 comprimés

POUR VOTRE SAUVEGARDE, 'ASPRO' EST EMBALLÉ HERMÉTIQUEMENT

Remarquez de quelle manière les comprimés d'ASPRO sont protégés. Chacun d'eux est isolé dans une bande de papier paraffiné, avantage incalculable qu'ASPRO est le seul à posséder.

Ainsi, les comprimés sont protégés de tous contacts nuisibles. Ils sont préservés de l'humidité qui engendre souvent, par hydratation, la détérioration des comprimés vendus en vrac ou en tube. Cette protection empêche la formation de l'acide salicylique libre qui nuit au cœur et irrite l'estomac. Ainsi vous pouvez être sûr du bien que vous fait ASPRO sans craindre aucune des mauvaises suites sous forme de dépression ou troubles gastriques.

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : Organes de manœuvre, de direction et de visibilité, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Journal officiel, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous

les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 9 fr. 50. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS : Pharmacie Lagarde, 36, Bd Gambetta.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME
Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La femme se préoccupe peu d'abord, de ces commences à grossir et les maux redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Âge, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNINE DES DAMES.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé Soury et en rouge la signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

UNE BELLE EXCURSION

Au gouffre de Padirac, féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites et à Rocamadour, lieu de pèlerinage mondialement réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Alzou et possédant de nombreux sanctuaires dominés par un vieux château.

Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-village.

Prix du transport : 18 fr. 1^{er} départ à 9 h. 45 ; 2^e départ à 15 h. 10.

Retour à la gare, assuré pour tous les trains.

Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

Vient de paraître :

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, cocons)

par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. Bégué, Inspecteur d'Académie du Lot (Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr.; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Feuilleton du « Journal du Lot » 48

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Une injustice aussi flagrante révolta le brave Beni-Mzah.

— Que mon père mijote cent ans dans la marmite du noir Iblis ! Que ma sœur se vende à un nègre ! Que je meure sous la piqure d'un scorpion rouge... si je n'ai pas tout tenté pour te satisfaire.

« Je l'ai cherché ton jeune ami, par toutes les rues, par tous les souks dans l'espoir de le découvrir et de te dire où il allait.

« J'ai usé la plante de mes pieds, jusqu'aux chevilles, à parcourir les faubourgs et jusqu'au Mellah. En dépit de ma religion je me suis pollué en entrant à la Kouba de Si Sahab et à celle de Sidi Okba... Tout cela en vain ! depuis lors nos routes ne se sont plus croisées.

— Attends-moi ici. Je tâcherai d'être plus heureux. A tantôt.

Et, se coiffant rapidement de son casque de liège accroché à l'une des patères du grand hall, l'ingénieur gagna la place.

...En lançant Chabann-Ben-Ghazi, aux troussees d'Ain-Srir aussitôt qu'elle était sortie de l'hôtel — il y avait deux heures déjà — Pierre Dartel avait obéi à un sentiment de méfiance.

Méfiance qui croissait à présent.

Si la jeune fille avait vraiment eu l'intention de revenir, selon sa promesse du matin, eut-elle éprouvé le besoin de semer de pareille sorte le palikare au turban vert ?

A quelles démarches avait-elle pu se livrer, déjà, depuis l'aube ?

A quelles fins énigmatiques utilisait-elle le délai qu'elle avait obtenu de lui ?

Ah savoir ! La retrouver et ne plus la lâcher dès lors !

D'ailleurs il eût été vraiment incapable d'attendre sur place pendant plus de trois heures encore.

Il se pouvait que le hasard le favorisât après tout, et qu'il l'aperçût fortuitement.

Car la chercher avec méthode parmi les vingt mille indigènes qui habitaient la cité sainte, il n'y fallait certes pas compter.

« Inch-Allah. »

Marcher en tout cas, lui ferait du bien, l'apaiserait.

...Souks de Kairouan, souks de Tunis, ces quartiers marchands se ressemblent dans toutes les villes nord-africaines.

L'atmosphère s'y trouve la même. Il fallait être bien avisé pour remarquer que celle-ci était moins agitée... que les marchandages s'y faisaient avec moins de criaileries.

Mais Dartel se souciait fort peu d'observer les transactions de la population bruyante et joyeuse qu'il fendait des coudes, sans souci de la bousculer.

Des mendians l'avaient agrippé, sans qu'il vit leurs moignons hideux, ni leurs plaies lépreuses purulentes.

Et les gamins s'étaient lassés de le poursuivre en glapissant inutilement. — Soldi ! Soldi !

Ce roumi-là ne faisait que scruter la foule bariolée, comme un gendarme qui est en quête d'un mauvais garçon échappé.

Appercévaient-il de très loin, un adolescent en tarbouche, vêtu d'un djelaba bleue, qu'il pressait le pas aussitôt... qu'il se mettait presque à courir pour s'arrêter soudain, déguisé, semblait-il, et pour repartir dans une direction différente.

...Odeurs suaves, entêtantes des échoppes de parfumeurs, puanteur, émanant des cours du quartier de la corroierie, tintamarre des marchands de cuivre, froufroutements, froissements de soieries.

Au hasard de cette marche fiévreuse, Pierre avait dépassé les souks.

Vingt fois il avait cru la voir. Vingt fois il s'était aperçu de son erreur, sans que son zèle obstiné s'en fut ralenti.

Très las, accablé de chaleur, il avançait toujours un peu à la façon d'un automate, résolu à poursuivre sa quête... à ne pas rentrer à l'hôtel avant l'heure du rendez-vous.

Et voici soudain, que son cœur s'était mis à battre plus fort.

Cette silhouette, là-bas, qui venait de tourner au coin d'une ruelle, c'était Aïn-Srir certainement.

Elle allait d'un pas alourdi, d'une allure lente, tête baissée.

Il n'eut aucun mal à la suivre, tandis que délibérément elle sortait de la Médina, et que par les avenues plus larges, elle paraissait s'orienter vers l'hôtel de ville et la gare.

La gare, ah ça ! Méditait-elle de prendre le train qui, à midi justement, partait pour Tunis ?

Il est non loin du square Carnot une petite église, toute blanche, trop neuve et sans grand caractère, humble dans cette ville que dominent les massives coupes ondulées de la fameuse mosquée des Sabres, le minaret sévère, trapu, volontaire de Sidi-Okba.

Petite Source sans hésiter, en franchit tout à coup le porche.

Dartel y fut sur ses talons, prodigieusement intrigué.

Happée par la pénombre tiède du sanctuaire, la jeune fille demeurait à trois pas du seuil incéces, timide et pourtant, il le sentait, bien résolue.

Quelle image évoquait-elle ?

Quel soutien, quelle consolation était-elle venue chercher là ?

Le relèvement de son vœu ?

D'un geste un peu gauche, elle trempa ses doigts dans la vasque d'eau bénite, esquissa un signe de croix.

Puis elle s'aperçut tout à coup, qu'elle avait gardé son tarbouche et l'ôta précipitamment.

...La nef obscure était déserte et l'entrée assez insolite de ce jeune Arabe ne dut guère scandaliser que la chaisière, une vieille espagnole énorme.

Un grand cierge élevait sa flamme dans une chapelle latérale, avivant de ses clignotements une statue de plâtre de la Vierge, assez fâcheusement polychrome, mais que le silence, la pénombre et l'odeur d'encens enveloppaient d'une atmosphère de sérénité.

Ce fut d'instinct, vers cette Madone qu'Aïn-Srir se dirigea et qu'elle s'abîma à ses pieds, pauvre petite chose dolente, écroulée sur la dalle froide.

Pitoyable, étouffant le bruit de ses pas, autant qu'il pouvait, le Breton s'était rapproché.

Et masqué par un pilier rond, il se trouva bientôt si près, qu'il lui eût presque suffi d'étendre le bras gauche pour la toucher.

Il avait l'impression profonde qu'en restant là il commettait une action vile, répréhensible... qu'il allait violer un secret. Et pourtant une force supérieure le maintenait, le clouait sur place.

Levant ses grands yeux embués vers la tendre consolatrice, Petite Source semblait chercher, au plus profond de sa mémoire et de ses souvenirs d'enfance, les paroles saintes que sa mère, morte depuis, lui avaient apprises.

Il suffit de souffrir, d'ailleurs, pour retrouver machinalement les gestes pieux de la prière.

Ses mains jointes s'élevaient crispées. Mais les paroles andalouses ne lui revenaient que par brides et se brouillaient dans son esprit.

Ses lèvres cessèrent de frémir. Elle s'abîma le front au sol, dans une contemplation muette.

(A suivre).